

Elections législatives des 12 et 19 juin 2022 dans la 2e circonscription de Loir-et-Cher.

Candidat: Pascal BIOULAC.

Suppléant : Dr Philippe SARTORI.

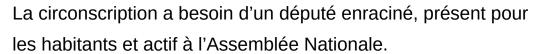
Investis par les partis : Les Républicains, UDI, Les Centristes.







Je vous présente ma candidature pour porter la voix de nos campagnes, de nos communes et du Loir-et-Cher à l'Assemblée Nationale.



Un député qui défend les intérêts du Sud du département : vallée de la Loire, Sologne, vallée du Cher, Romorantinais.

Comme député, j'agirai avec une méthode : écoute, dialogue et mobilisation.

En me faisant confiance, vous ferez le choix d'un élu local expérimenté, d'une opposition parlementaire républicaine utile et du combat pour nos campagnes.

Pascal BIOULAC







10 raisons de me faire confiance :

1/ Garantir les accès aux services essentiels à votre vie quotidienne : services publics, soins, très haut débit, mobilités.

- 2/ Positionner notre territoire à l'avant-garde des transitions écologique et numérique.
- 3/ Mobiliser notre territoire pour la souveraineté alimentaire de la France.
- 4/ Dépenser moins pour taxer moins en recentrant l'Etat sur ses activités régaliennes.
- 5/ Augmenter les revenus des salariés et des indépendants en défiscalisant les heures supplémentaires et en baissant la contribution sociale généralisée.
- 6/ Revaloriser les retraites suivant l'inflation de sorte qu'aucune retraite ne reste en dessous du salaire minimum de croissance.
- 7/ Contenir le prix des carburants à la pompe par la baisse des taxes et garantir la souveraineté énergétique de la France.
- 8/ Alléger le budget des familles en renforçant l'aide à l'isolation des logements.
- 9/ Organiser le télétravail et la formation à distance avec les partenaires sociaux et les parties prenantes.
- 10/ Affecter 4 000 jeunes médecins dans les déserts médicaux et recruter 25 000 soignants à l'hôpital.

Pascal BIOULAC a 54 ans. Il est marié à une aide-soignante et est père de 2 filles. C'est un élu local de terrain (Maire de Lamotte-Beuvron, Conseiller départemental de la Sologne). Il a été Directeur du parc équestre de la Fédération française d'équitation (FFE) et éleveur.

Philippe SARTORI a 66 ans. Il est aussi un élu local de terrain (Maire de Noyers-sur-Cher, Vice-Président du Conseil départemental de Loir-et-Cher). Il est médecin généraliste.























